



Commune
d'AMPUS

Délibération N° 2014-026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 30 MARS 2014

L'an deux mil quatorze, le trente mars, à 10 heures,
le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.
Présents : Mmes MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Nathalie PEREZ LEROUX, Alain POILPRÉ, Roger MALAMAIRE, Roland NARDELLI, Nadine MARION, Laurence COLLADO, Siegfried JAEGER, Bertrand STELZ, Virginie MICHEL, Nathalie FORESTIER, Maylis COSTAMAGNO, Fabien MICHEL.
Excusé : /
Absent : /
Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Laurence COLLADO

ELECTION DES DELEGUES DU S.I.V.U. DES COMMUNES DU PLATEAU DE CANJUERS

M. le Maire expose au Conseil Municipal que conformément aux statuts du S.I.V.U. des communes du plateau de Canjuers, il convient d'élire deux délégués titulaires.

Le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection par scrutin secret :

Sont élus à la majorité absolue par 15 voix :

- M. Hugues MARTIN
- M. Raymond BORIO

Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire : Hugues MARTIN

